

Compte rendu Conseil Municipal Septembre 2016

Avant que ne démarre la séance du conseil municipal proprement dite, ce mercredi 14 septembre, les membres du conseil ont entendu Vélia, venue présenter son projet de jardins partagés. C'est à l'unanimité que le conseil a encouragé Vélia dans son projet, l'encourageant à monter une structure capable de gérer un tel projet.



Puis M le Maire, concernant l'achat d'un tracteur et d'une lame dans le cadre du déneigement, a fait part aux membres de son conseil, de la nécessité de faire une demande de prêt relais : l'accord concernant les subventions a bien été enregistré, et seront versé fin d'année. Si nous subissons un hiver précoce, neigeux... le manque de matériel de déneigement risque de se faire cruellement sentir pendant les 2 ou 3 mois d'attente! Le conseil a voté à l'unanimité, une délibération en ce sens.

Une seconde délibération a elle aussi été votée à l'unanimité: elle concerne l'acceptation par la municipalité de l'installation d'une borne destinée au rechargement des véhicules électriques. L'installation de ces bornes n'est pas une révolution mais juste une évolution pour rendre notre territoire plus attractif. Et cela fonctionne car des utilisateurs de l'extérieur programment leur itinéraire par les villages équipés.

La troisième délibération portait sur le projet de musée paléontologique dans le cadre du programme LEADER: l'accord du conseil était nécessaire pour monter un dossier "demande de fonds" , dossier susceptible d'être subventionné, pour réaliser une étude très étoffée concernant la réalisation d'un tel chantier. Délibération adoptée à l'unanimité par les conseillers, ravis de voir sans doute s'ouvrir une belle opportunité pour la commune, à l'horizon 2019.

Après avoir obtenu l'accord du conseil pour la modification d'affectations d'opérations budgétaires, affectations concernant le "chantier fibre" et le budget de l'eau, Mr le Maire faisait le point sur le dossier du schéma intercommunal, rappelant que la CCMV a déposé un amendement qui devrait être débattu par la CDCI fin septembre, après accord préalable par le Préfet quand a sa recevabilité.

De ce vote, pour ou contre, en découlera, après validation du Préfet, la carte des nouvelles intercommunalités....



Jean Louis CHABAUD fait remarquer une nouvelle fois que l' amendement déposé et présenté par le président de la CCMV vient encore une fois confirmer le positionnement de la CCMV et de toutes ses communes membres, contre le schéma proposé.

Le parcours du combattant touche à sa fin ! ..oui mais pour quelle fin ?